



*Section des Pyrénées-Atlantiques*

## Comité Technique Local du 10 décembre 2015

En réponse aux déclarations liminaires, le président a réaffirmé qu'en matière de restructurations du réseau et de suppressions d'emplois, la DDFIP 64 était moins touchée que beaucoup d'autres départements.

A propos de la volte-face gouvernementale relative à l'exonération de la TH et de la TF, qui a généré une surcharge considérable de travail au sein des services d'accueil (+70 % au niveau national), M. NESA a répondu qu'il ne lui appartenait pas de critiquer ici les positions du gouvernement.

S'agissant de la réforme territoriale et de son impact sur le réseau de la DDFIP 64, le président a rappelé qu'il était le premier partisan du maillage territorial, mais que si des postes comptables se vidaient de leur charge de travail suite à la fusion des intercommunalités, il serait contraint de les fermer. Pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il a annoncé la possibilité de fusionner les postes comptables de Salies de Béarn, Sauveterre et Navarrenx, ainsi que Garlin, Thèze et Arzacq.

Les représentants FO-DGFIP 64 ont demandé à M. NESA de répondre sur l'absence de transmission de l'ensemble des documents de travail aux représentants des personnels lors de la réunion des différentes instances, notamment lors du dernier CHSCT. Celui-ci s'est excusé et a avoué être particulièrement agacé par ces oublis répétés.

### Positionnement des ponts naturels 2016 suite à l'enquête menée auprès des agents (pour avis et vote) :

Les représentants FO-DGFIP 64 ont salué le fait que la direction locale ait organisé une consultation de l'ensemble des agents de la DDFIP 64. Celle-ci a conduit 92 % des votants à choisir 2 ou 3 ponts naturels, dont 72 % qui souhaitent poser les **vendredi 6 mai, vendredi 15 juillet et lundi 31 octobre 2016**.

### VOTE :

FO-DGFIP 64 : POUR

CFDT : POUR

CGT Finances Publiques : ABSTENTION

SOLIDAIRES Finances Publiques : CONTRE

Les 3 jours de ponts naturels sont adoptés.

### Modalités d'organisation dans les SIP et SIE de PAU fusionnés au 01/01/2016 (pour information) :

Ce point de l'ordre du jour devait être initialement soumis à l'avis des organisations syndicales. Les représentants FO-DGFIP 64 ont indiqué qu'ils ne participeraient pas au vote, arguant que ce sujet relevait de la compétence et de la responsabilité de la direction et que c'était donc à elle, et elle seule, de mettre des moyens suffisants pour que la réorganisation se passe bien. Le Président a admis cette idée et a décidé de présenter ce sujet pour information.

L'ensemble des représentants des personnels ont donc demandé à ce que cette question soit à nouveau discutée en CHSCT, avec les documents mis à disposition cette fois.....

Le président a prévu une visite du site fusionné, par les membres du CHSCT, lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Les modalités de la fusion des services ont été présentées par Mr CAGNAT, puis par les chefs de postes des SIP et SIE nouvelle version, le tout d'une façon particulièrement positive...

Ce qui a conduit les organisations syndicales à souligner l'insatisfaction persistante des agents concernés : « *nous ne sommes pas satisfaits, nous sommes résignés* ». En effet, un problème de taille subsiste dans la structure fusionnée du SIP de Pau-Nord : **les 10 emplois vacants et non pourvus, ce qui est énorme !**

Les représentants des personnels ont ajouté qu'il y a une réelle souffrance au travail et que tout ne se passe pas aussi bien que le disent certains !

S'agissant du compte rendu des entretiens, les représentants FO-DGFIP 64 ont expliqué que les agents de l'accueil du SIP ne s'étaient pas reconnus dans la demande de fermeture d'une journée par semaine. En effet, cela générerait un report de l'afflux sur le lendemain, alors que d'autres solutions peuvent être envisagées comme la réduction des amplitudes horaires en fin de matinée et/ou d'après-midi.

Le président a demandé à ce que l'on retire le propos contesté du compte rendu.

Par ailleurs, les élus FO-DGFIP 64 ont souligné l'augmentation de la charge de travail par agent au sein du SIP nouvellement fusionné, en comparant le 01/01/2014 (5463 articles de rôle/agent) au 01/01/2016 ( 6497 articles/agent), soit une augmentation de 19 %.

Cela a été l'occasion pour M. NESAS de rappeler, une nouvelle fois, qu'il ne devait pas y avoir de pression de mise sur les objectifs.

Le président a ensuite annoncé que la DDFIP 64 postulerait pour héberger un centre d'appel à Pau, en indiquant que cela permettrait d'accueillir une cinquantaine d'agents minimum.

De longues discussions ont ensuite eu lieu sur l'organisation retenue pour le SIE fusionné (1 pôle comptabilité, 1 pôle transverse, 2 IFU et 1 pôle RAR), sachant que c'est l'organisation de Pau-Nord qui a été retenue au détriment de celle de Pau Est.

### **Questions diverses :**

#### **Déménagement de la Trésorerie Municipale de Pau et de la Paierie Départementale :**

La direction a annoncé que la Trésorerie Municipale de Pau prendrait la place de la Paierie Départementale et que cette dernière prendrait la place du SIE de Pau-Est. Cette opération permettrait de respecter les 12 mètres carrés/agent demandés par le Responsable de la Politique Immobilière de l'État.

#### **Recrutement d'un agent technique sur le site de Bayonne :**

La direction a indiqué que 57 candidatures ont été reçues pour ce poste et qu'une commission de sélection des dossiers sera constituée le 14/12/2015 pour un recrutement effectif le 30/12/2015. Les représentants FO-DGFIP 64 ont insisté sur la règle selon laquelle les agents recrutés doivent être des personnes en recherche d'emploi.

#### **Vos représentants FO-DGFIP 64 à ce CTL :**

**Hervé LARROUQUERE (Trésorerie Bayonne CH) / Bernadette LAYRIS-VERGES (Accueil Pau-Orléans) / Johanna JOUVE (Trésorerie Bedous)**

**TOUTE L'ÉQUIPE FO-DGFIP 64 VOUS SOUHAITE  
À TOUTES ET À TOUS  
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2016**